



Conseil de la Communauté
Séance du 14 novembre 2019

Session ordinaire

Date de la convocation:

Le 7 novembre 2019

Date d'affichage:

Le 7 novembre 2019

Nombre de conseillers Communautaires :

En exercice : 40

Présents : 29

Votants : 38

Votes exprimés :

Pour : 38

Contre : 0

Abstention : 0

Le Conseil de la Communauté de communes du Val d'Amboise, légalement convoqué s'est réuni le jeudi quatorze novembre deux mille dix-neuf à dix-neuf heures à la salle des Courvoyeurs au Centre socio-culturel de Nazelles-Négron, sous la présidence de Monsieur Claude VERNE.

Présents : Monsieur Claude VERNE Président, Monsieur Christian GUYON, Monsieur Jean-Claude GAUDION, Madame Chantal ALEXANDRE, Madame Nelly CHAUVELIN, Monsieur Claude MICHEL, Madame Evelyne LATAPY, Madame Myriam SANTACANA, Monsieur Thierry BOUTARD, Monsieur Christophe GALLAND, Madame Jacqueline MOUSSET, Monsieur Jean-Michel LENA, Monsieur Pascal DUPRE, Monsieur Serge BONNIGAL, Monsieur Pascal OFFRE, Monsieur Patrick BIGOT, Monsieur François BASTARD, Monsieur Richard CHATELLIER, Madame Marie-France BAUCHER, Monsieur Christophe AHUIR, Madame Danielle VERGEON, Monsieur Jean-Pierre VINCENDEAU, Madame Deborah FARINEAU, Monsieur Claude COURGEAU, Monsieur Jocelyn GARCONNET, Monsieur Philippe DENIAU, Madame Dominique LAMBERT, Monsieur Michel CASSABE et Monsieur Jacky CHIPON.

Pouvoirs : Isabelle GAUDRON donne pouvoir à Christian GUYON, Michel GASIOROWSKI donne pouvoir à Claude VERNE, Valérie COLLET donne pouvoir à Myriam SANTACANA, Dominique BERDON donne pouvoir à Jean-Claude GAUDION, Daniel DURAN donne pouvoir à Nelly CHAUVELIN, Josette GUERLAIS donne pouvoir à Thierry BOUTARD, Huguette DELAINE donne pouvoir à Jean-Michel LENA, Marie-Claude METIVIER donne pouvoir à Pascal DUPRE, Laurence CORNIER-GOEHRING donne pouvoir à Philippe DENIAU, Christine FAUQUET donne pouvoir à Michel CASSABE, Laurent BOREL donne pouvoir à Jacky CHIPON.

Excusé(s) : Mesdames GAUDRON, COLLET, GUERLAIS, DELAINE, METIVIER, CORNIER-GOEHRING et FAUQUET ainsi que Messieurs GASIOROWSKI, BERDON, DURAN et BOREL.

Absent(s) : Madame TASSART et Monsieur FORATIER.

Secrétaire de séance : Serge BONNIGAL

Délibération n° 2019 – 06 - 16

Habitat – Logement

Bilan annuel 2018 du Programme Local de l'Habitat (PLH)

Monsieur Christophe AHUIR, Vice-président de la Communauté de communes du Val d'Amboise, présente la délibération suivante.

Vu le Code de la Construction et de l'Habitation et notamment ses articles L.302-1 et suivants et R.302-1 et suivants ;

Vu les statuts de la Communauté de communes du Val d'Amboise ;

Vu le Programme Local de l'Habitat (PLH) 2015 - 2020 ;

Vu la délibération n°2016-09-22 du 10 novembre 2016 relatif au bilan annuel 2015 du PLH ;

Vu la délibération n°2017-05-06 du 21 septembre 2017 relatif au bilan annuel 2016 du PLH ;

Vu la délibération n°2018-06-16 relative au bilan triennal du PLH ;

Vu l'avis du Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement (CRHH) daté du 11 juin 2019 ;

Vu le bilan annuel 2018 sur l'état de réalisation du PLH tel qu'il est annexé à la présente délibération ;

Vu l'avis favorable de la Commission habitat-logement du 24 octobre 2019 ;

REÇU EN PREFECTURE

Le 21/11/2019

Application agréée E.les.lice.com

99_DE-807-200643065-20191114-2019_06_16-

Vu l'avis favorable des Bureaux communautaires des 16 octobre et 6 novembre 2019,

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) de la Communauté de communes du Val d'Amboise (CCVA) s'est imposé comme le document stratégique de programmation et de mise en œuvre de la politique locale de l'habitat. Une fois adopté, l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) porteur du PLH dispose d'un délai de 6 ans pour mettre en œuvre ses actions et atteindre les objectifs qu'il s'est fixés.

Le PLH de la CCVA repose sur 4 grandes orientations :

- Développer et diversifier l'offre de logement et d'hébergement pour répondre à des besoins spécifiques ;
- Faciliter l'essor d'une mixité de l'offre résidentielle afin de contribuer au « vivre ensemble » ;
- Poursuivre l'amélioration qualitative du parc privé et des logements locatifs sociaux ;
- Intégrer les bénéfices du développement durable dans la conduite et le suivi de la politique locale de l'habitat.

Le Code de la Construction et de l'Habitation (CCH) prévoit que « l'EPCI délibère au moins une fois par an sur l'état de réalisation du programme local de l'habitat et son adaptation à l'évolution de la situation sociale et démographique ». L'étape de suivi s'avère primordiale pour appréhender les effets de la politique mise en place et réajuster, le cas échéant, les objectifs quantitatifs et qualitatifs. Le document annexé à la présente délibération, constitue le 4^{ème} point d'étape du PLH de la CCVA. Il dresse le bilan des différents objectifs chiffrés notamment en termes de production de logements et évalue l'état d'avancement du programme d'actions.

Ce bilan annuel doit être transmis aux partenaires de la politique locale de l'habitat. De plus, il devra être tenu à la disposition du public dans les conditions prévues à l'article R.302-12 du CCH. En effet, le public pourra consulter ce bilan annuel au siège de la CCVA, dans les mairies des communes membres de la CCVA ainsi qu'au siège de la Préfecture d'Indre-et-Loire. Il pourra également être consultable sur le site Internet de la CCVA : <http://www.cc-valdamboise.fr/>

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité:

- **D'APPROUVER** le bilan annuel 2018 sur l'état de réalisation du PLH de la CCVA tel qu'il est annexé à la présente délibération.
- **D'AUTORISER** le Président ou son représentant à transmettre ce bilan annuel aux partenaires de la politique locale de l'habitat et de l'hébergement.

Transmis au Préfet le 21 NOV 2019
Reçu par le Préfet le 21 NOV 2019
Affiché ou notifié le 21 NOV 2019
Acte exécutoire 21 NOV 2019
Le Président,

Le Président,

Claude VERNE



REÇU EN PREFECTURE

le 21/11/2019

Application agréée E-legitime.com

99_RE-027-200942005-20191114-2019_05_15-

Programme Local de l'Habitat (PLH) 2015 - 2020

Bilan 2018



RECU EN PREFECTURE
Le 21/11/2018
Appréhension des Signatures
92,86-82-2018:02-218127-218, 0, 34

Sommaire

- Préambule
- Partie 1 : indicateurs contextuels
- Partie 2 : indicateurs sur l'habitat
- Partie 3 : indicateurs de suivi du programme d'actions
- Partie 4 : bilan récapitulatif de l'état d'avancement du programme d'actions
- Partie 5 : revue de presse 2018

RECU EN PREFECTURE
Le 05/11/2018
Appréhension des Signatures
92,86-82-2018:02-218127-218, 0, 34

Cadre réglementaire

L'article L.302-3 du Code de la Construction et de l'Habitation (CCH) prévoit que l'EPCI délibère au moins une fois par an sur l'état de réalisation du Programme Local de l'Habitat (PLH) et son adaptation à l'évolution de la situation sociale et démographique.

Le présent document dresse le bilan des objectifs quantitatifs et qualitatifs inscrits dans le PLH pour l'année 2018.

Le bilan à mi-parcours du PLH est consultable sur le site Internet de la CCVA.



REÇU EN PREFECTURE
Le 09/11/2018
Arrêté préfectoral n° 2018-11-09
N° de l'acte : 2018-11-09-2018-11-09-001

3

Orientations du PLH

Le PLH 2015 - 2020 de la Communauté de communes du Val d'Amboise a été adopté le 17 septembre 2015 pour une durée de 6 ans. Il se structure autour de 4 axes stratégiques d'orientation.

Ce PLH est consultable sur [le site Internet de la CCVA](#).

Axe 1 : développer et diversifier l'offre de logements et d'hébergement pour répondre à des besoins spécifiques

Axe 2 : faciliter l'essor d'une mixité de l'offre résidentielle afin de contribuer au « vivre ensemble »

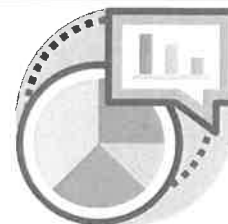
Axe 3 : poursuivre l'amélioration qualitative du parc privé et des logements locatifs sociaux

Axe 4 : intégrer les bénéfices du développement durable dans la conduite et le suivi de la politique locale de l'habitat

REÇU EN PREFECTURE
Le 09/11/2018
Arrêté préfectoral n° 2018-11-09
N° de l'acte : 2018-11-09-2018-11-09-001

4

Partie 1 : les indicateurs contextuels



RECU EN PREFECTURE
Le 23/02/2018
Appréhension@loire.com
N° 02-47-2194102-1208314-0108_01_02

5

Population : évolution démographique

Sources : Insee, RP2011 (géographie au 01/01/2018) et RP2016 (géographie au 01/01/2013) – population municipale

Commune	Nombre d'habitants en 2011	Nombre d'habitants en 2016	Evolution 2011 - 2016
Amboise	13 005	12 761	- 244
Cangey	1 089	1 068	- 21
Chargé	1 197	1 303	+ 106
Limeray	1 216	1 286	+ 70
Lussault-sur-Loire	717	764	+ 47
Montreuil-en-Touraine	769	835	+ 66
Mosnes	741	809	+ 68
Nazelles-Négron	3 561	3 575	+ 14
Neuillé-le-Lierre	787	805	+ 18
Noizay	1 159	1 146	- 13
Pocé-sur-Cisse	1 638	1 636	- 2
Saint-Ouen-les-Vignes	1 025	1 017	- 8
Saint-Règle	501	567	+ 66
Souigny-de-Touraine	370	389	- 19
CCVA	27 775	27 961	+ 186

RECU EN PREFECTURE
Le 02/05/2018
Appréhension@loire.com
N° 02-47-2194102-1208314-0108_01_02

6

Population : structure familiale des ménages

Sources : Insee, RP2011 et RP2016, exploitations complémentaires (géographie au 01/01/2019 sur la base des résidences principales)

Commune	Nombre de ménages en 2011	Nombre de ménages en 2016	Evolution 2011 - 2016	Nombre moyen de personnes par ménage en 2016
Amboise	5 644	5 780	+ 136	2,2
Cangey	402	413	+ 11	2,6
Chargé	476	494	+ 18	2,6
Limeray	508	527	+ 19	2,4
Lussault-sur-Loire	298	330	+ 32	2,3
Montreuil-en-Touraine	290	309	+ 19	2,7
Mosnes	325	365	+ 40	2,2
Nazelles-Négron	1 577	1 692	+ 115	2,1
Neuillé-le-Lierre	301	320	+ 19	2,5
Noizay	475	493	+ 18	2,3
Pocé-sur-Cisse	703	723	+ 20	2,2
Saint-Ouen-les-Vignes	403	407	+ 4	2,4
Saint-Règle	195	214	+ 19	2,6
Souvigny-de-Touraine	150	155	+ 5	2,5
CCVA	11 747	12 223	+ 476	2,3

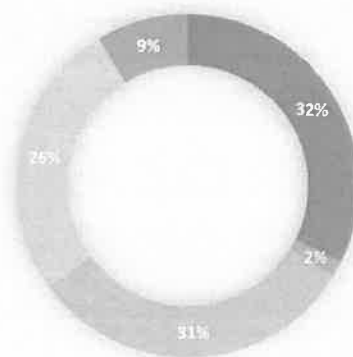
REC U EN PREF ECTURE
16/11/2019
Appréciation de la population

7

Population : structure familiale des ménages

Source : Insee, RP2016

Ménages de la CCVA selon la composition familiale



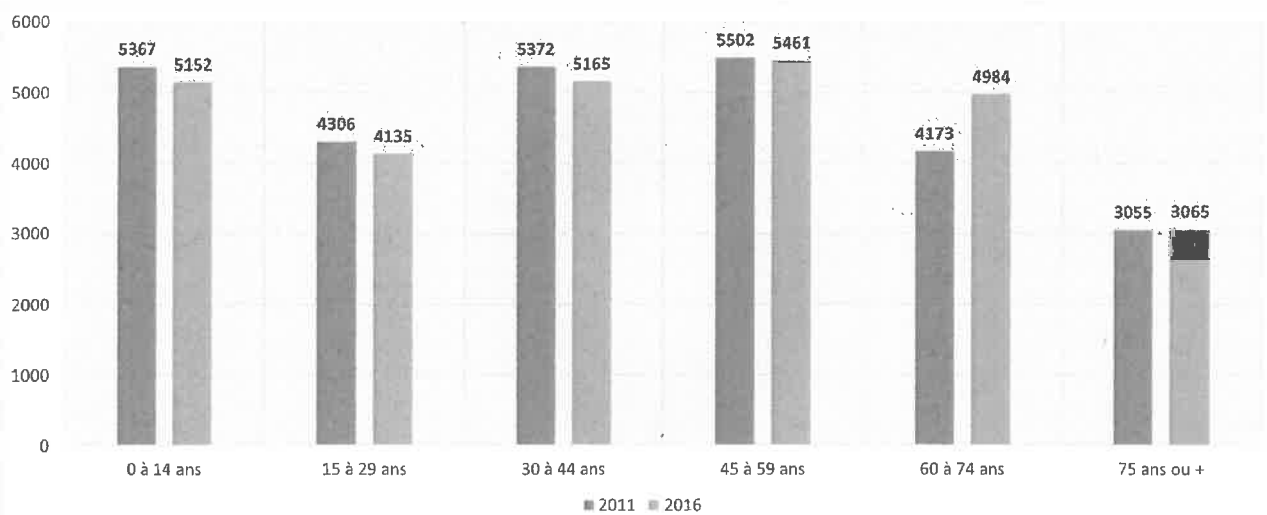
■ Ménage d'une personne ■ Autres ménages sans famille ■ Un couple sans enfant ■ Un couple avec enfant(s) ■ Famille monoparentale

REC U EN PREF ECTURE
16/11/2019
Appréciation de la population

8

Population : répartition par tranches d'âge

Sources : Insee, RP2011 et RP2016, exploitations principales (géographie au 01/01/2019)



RECU EN PREFECTURE
Le 23/11/2018
Apche@vire.splm.fr
93_06-07-2018195-2120110-2418_01_18

9

Economique et social : ménages fiscaux

Sources : Insee, DGFIP, Cnaf, Cnav, Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) en géographie au 01/01/2019

Nombre de ménages fiscaux	12 290
Nombre de personnes dans les ménages fiscaux	27 965
Médiane du revenu disponible par unité de consommation (en euros)	21 110
Part des ménages fiscaux imposés (en %)	51,5%

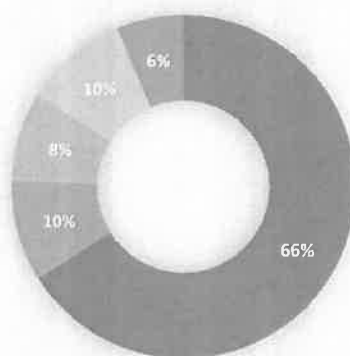
RECU EN PREFECTURE
Le 01/03/2018
Apche@vire.splm.fr
93_06-07-2018195-2120110-2418_01_18

10

Economique et social : population des 15 à 64 ans

Source : Insee, RP2016

Population des 15 à 64 ans par type d'activité en 2016



■ Actifs ayant un emploi ■ Chômeurs ■ Elèves, étudiants et stagiaires non rémunérés ■ Retraités ou préretraités ■ Autres inactifs

RECU EN PREFECTURE
le 22/01/2018
Appréciation et signature

11

Economique et social : activité et emploi

Sources : Insee, RP2011 et RP2016, exploitations principales lieu de résidence et lieu de travail, géographie au 01/01/2019

	2011	2016
Nombre d'emplois sur le territoire	10 967	10 919
Actifs ayant un emploi résidant sur le territoire	11 219	11 317
Indicateur de concentration de l'emploi	97,8	96,5
Taux d'activité parmi les 15 ans ou + (en %)	57,1	56,6

Définition Insee : l'indicateur de concentration d'emploi est égal au nombre d'emplois dans la zone pour 100 actifs ayant un emploi résidant dans la zone.

RECU EN PREFECTURE
le 22/01/2018
Appréciation et signature

12

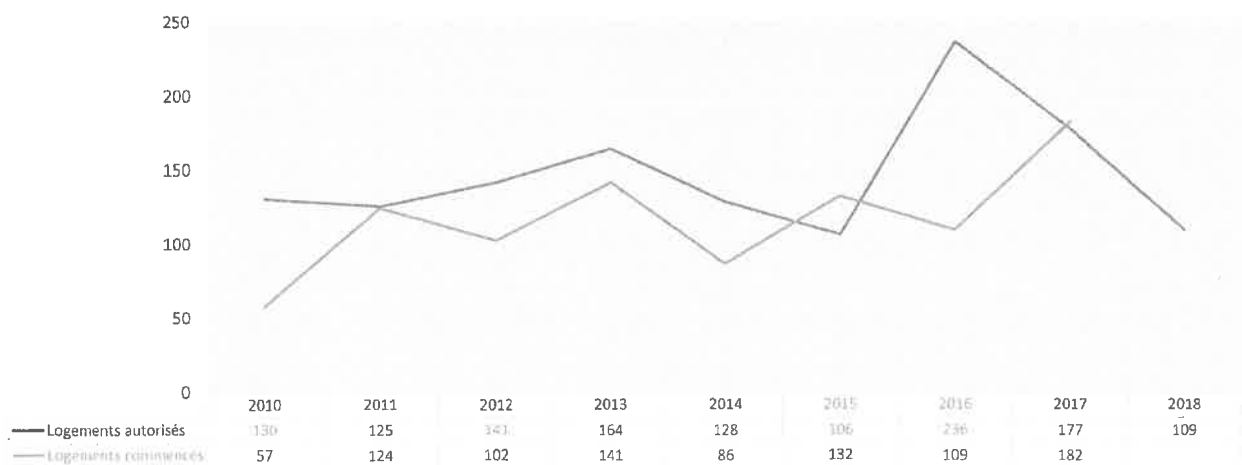
Partie 2 : les indicateurs sur l'habitat



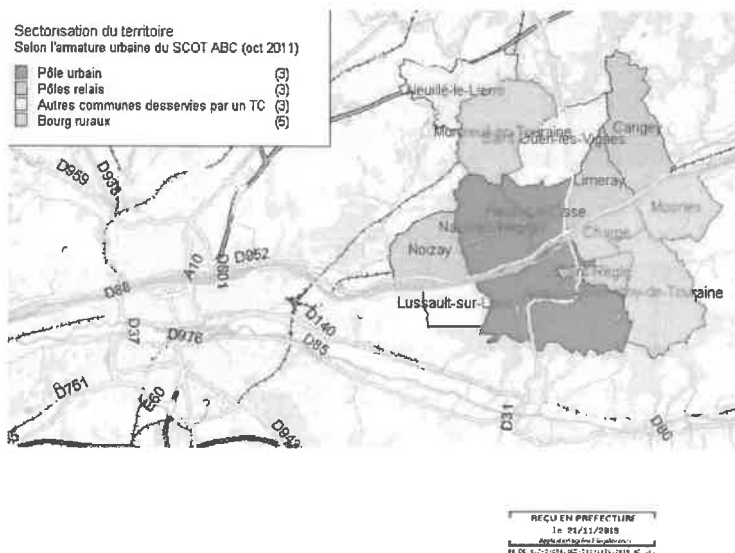
Parc de logements : évolution de la construction neuve

Source : sit@del 2, résultats annuels en date réelle

Evolution du nombre de logements autorisés et commencés sur la CCVA



Sectorisation de la politique locale de l'habitat sur le territoire du Val d'Amboise



35

Parc de logements : niveau de production sur la CCVA

Source : sit@del 2, résultats annuels en date réelle

Commune / secteur	Objectif de production de logements neufs sur 6 ans	Nombre de logements autorisés de 2015 à 2018	Part de réalisation des objectifs du PLH en fonction des autorisations	Nombre de logements commencés de 2015 à 2017	Part de réalisation des objectifs du PLH en fonction des mises en chantier
Amboise	480	391	81%	242	50%
Nazelles-Négron	168	96	57%	78	46%
Pocé-sur-Cisse	36	27	75%	18	50%
Total pôle urbain central	684	514	75%	338	49%
Cangey	36	6	17%	8	22%
Limeray	24	2	8%	3	12%
Noizay	24	9	37%	8	33%
Total des pôles relais	84	17	20%	19	23%
Lussault-sur-Loire	18	18	100%	13	72%
Neuillé-sur-Loire	18	7	39%	7	39%
Saint-Ouen-les-Vignes	36	10	28%	7	19%
Total des communes desservies par au moins un mode de transport en commun	72	35	49%	27	37%

RECUEIL PREFECTURE
le 23/11/2018
Appréhension / Immatriculation
RUE DE LA PREFECTURE - 41000 AMBOISE

36

Parc de logements : niveau de production sur la CCVA

Source : sit@del 2, résultats annuels en date réelle

Commune / secteur	Objectif de production de logements neufs sur 6 ans	Nombre de logements autorisés de 2015 à 2018	Part de réalisation des objectifs du PLH en fonction des autorisations	Nombre de logements commencés de 2015 à 2017	Part de réalisation des objectifs du PLH en fonction des mises en chantier
Chargé	24	40	166%	25	104%
Montreuil-en-Touraine	24	3	12%	2	8%
Mosnes	30	13	43%	7	23%
Saint-Règle	6	4	67%	3	50%
Souigny-de-Touraine	6	3	50%	3	50%
Total des bourgs ruraux	90	63	70%	40	44%
CCVA	930	629	68%	666	72%

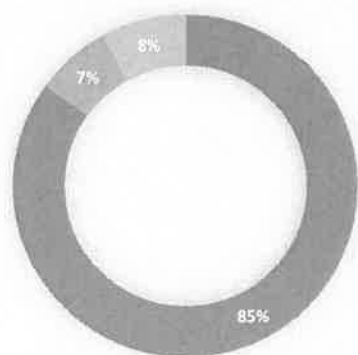
REÇU EN PREFECTURE
Le 05/11/2018
Application ssmi / dossier.com
97.06-172-20181005-210111-2419_M_18

17

Catégories de logements

Source : Insee, RP2016

Catégories de logements



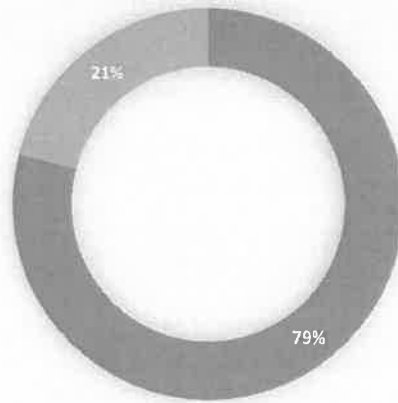
■ Résidences principales ■ Résidences secondaires ■ Logements vacants

REÇU EN PREFECTURE
Le 05/11/2018
Application ssmi / dossier.com
97.06-172-20181005-210111-2419_M_18

18

Type de logements

Source : Insee, RP2016



■ Maisons ■ Appartements

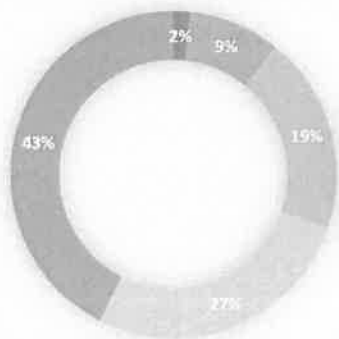
RECU EN PREFECTURE
Le 02/11/2018
Mairie de Saint-Etienne
99,06-12 2498 00 201011-219,0,1

19

Taille des résidences principales

Sources : Insee, RP2011 et RP2016, exploitations principales (géographie au 01/01/2019)

Taille des résidences principales
(données Insee, RP 2016)



■ T1 ■ T2 ■ T3 ■ T4 ■ T5 ou plus

	Bilan PLH 2015 (Insee, RP 2013)	Bilan PLH 2018 (Insee, RP 2016)	Variation
T1	290	194	- 96
T2	1 100	1 123	- 23
T3	2 355	2 371	+ 16
T4	3 078	3 335	+ 257
T5 ou plus	4 486	5 200	+ 714

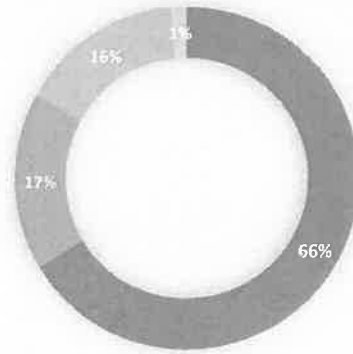
RECU EN PREFECTURE
Le 02/11/2018
Mairie de Saint-Etienne
99,06-12 2498 00 201011-219,0,1

20

Résidences principales selon le statut d'occupation

Source : Insee, RP2016

Statuts d'occupation des ménages



■ Propriétaire ■ Locataire du parc privé ■ Locataire du parc social ■ Logé gratuitement

Amélioration du parc privé

Source : conseil départemental d'Indre-et-Loire

Energie



30 logements subventionnés

Autonomie



7 logements subventionnés

Habitat indigne



1 logement subventionné

En 2018, 38 logements ont été subventionnés par l'Anah.

Parc locatif social

Sources : Insee, RP2016 et RPL 2018

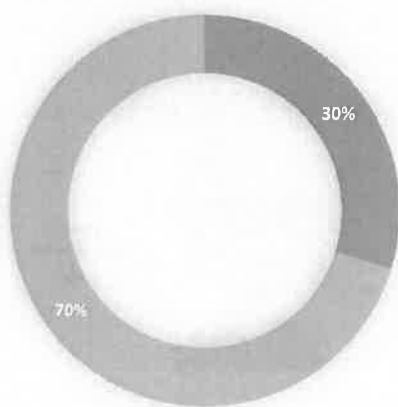
Commune	Nombre de résidences principales (Insee, RP2016)	Nombre de logements locatifs sociaux (RPLS 2016)	Taux de logements locatifs sociaux
Amboise <i>(commune soumise à la Loi SRU)</i>	5 780	1 584	27,4%
Cangey	413	8	1,9%
Chargé	494	8	1,6%
Limeray	527	12	2,3%
Lussault-sur-Loire	330	5	1,5%
Montreuil-en-Touraine	309	13	4,2%
Mosnes	365	8	2,2%
Nazelles-Négron <i>(commune soumise à la Loi SRU)</i>	1 692	276	16,3%
Neuillé-le-Lierre	320	28	8,7%
Noizay	493	9	1,8%
Pocé-sur-Cisse	723	136	18,8%
Saint-Ouen-les-Vignes	407	40	9,8%
Saint-Règle	214	0	-
Souigny-de-Touraine	155	4	2,6%
CCVA	12 223	2 154	17,4%

REÇU EN PREFECTURE
le 22/11/2018
Appréciation de l'application
N° de l'acte de l'Etat 2018-01-14

23

Parc locatif social

Source : RPLS 2016



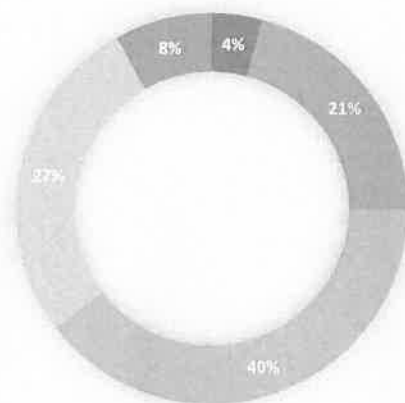
■ Individuel ■ Collectif

REÇU EN PREFECTURE
le 22/11/2018
Appréciation de l'application
N° de l'acte de l'Etat 2018-01-14

24

Parc locatif social

Source : RPLS 2016



■ T1 ■ T2 ■ T3 ■ T4 ■ T5 ou +

RECU EN PREFECTURE
Le 21/11/2018
Appréhension des données

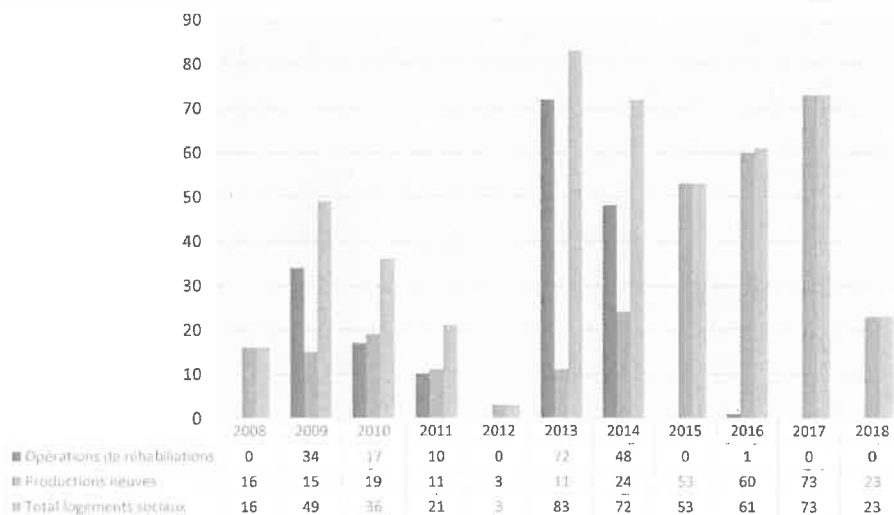
25

Programmation des logements locatifs sociaux depuis 2008

Source : Conseil départemental d'Indre-et-Loire

Etat de réalisation des objectifs du PLH sur 6 ans :

- 209 logements sociaux neufs programmés sur un objectif de 135.
- 1 opération acquisition/réhabilitation programmée sur 26.

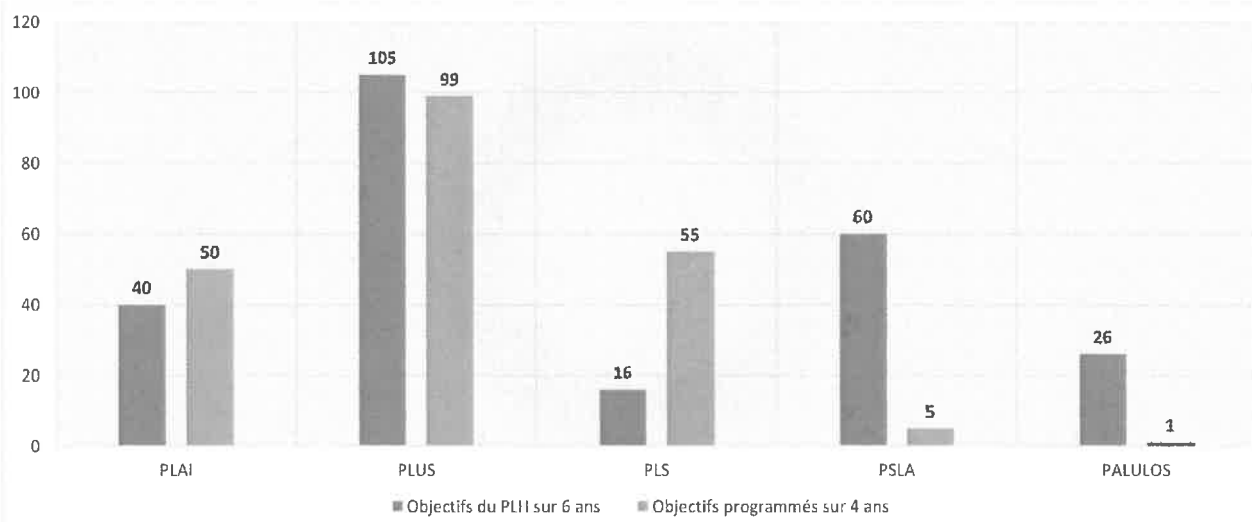


RECU EN PREFECTURE
Le 21/11/2018
Appréhension des données

26

Typologie des logements programmés en fonction de leur mode de financement (période : 2015 à 2018)

Source : Conseil départemental d'Indre-et-Loire

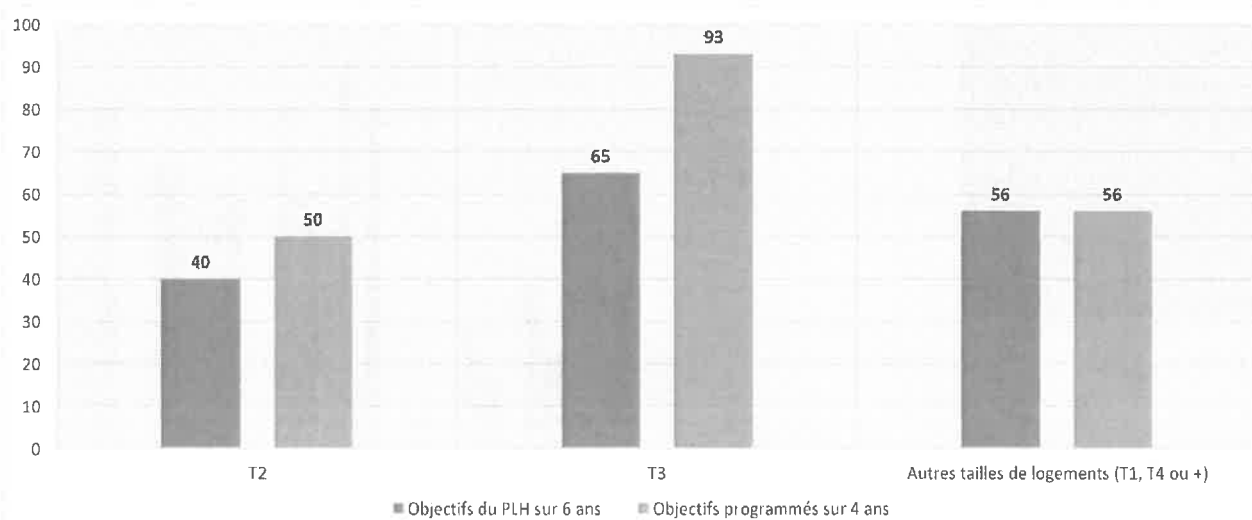


REÇU EN PREFECTURE
Le 02/11/2019
JPG - 1000x1000 pixels
N° DE DÉPÔT : 191 607 20191102199 00 01

27

Taille des logements sociaux programmés depuis 2015

Source : Conseil départemental d'Indre-et-Loire



REÇU EN PREFECTURE
Le 02/11/2019
JPG - 1000x1000 pixels
N° DE DÉPÔT : 191 607 20191102199 00 01

28

De la programmation à la livraison des logements sociaux

Source : Communauté de communes du Val d'Amboise

Commune	Adresse de l'opération	Opérateur	Nombre de logements	Année			
				Programmation (à partir de 2015)	Autorisation (sur la base de la délivrance de l'autorisation d'urbanisme)	Construction (sur la base de la déclaration d'ouverture de chantier)	Mise en location au 31 décembre 2018 (sur la base de la déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux)
Amboise	Rue J. du Bellay	Val Touraine Habitat	26	2015	2015	2016	2017
Nazelles-Négron	Les Hauts du Libéra (tranche 1 et 2)	Touraine Logement	40	2015 et 2016	2017	2017	Opération non livrée
Saint-Ouen-les-Vignes	Rue Jules Gauthier	Touraine Logement	2	2015	2015	2016	2017
Amboise	Rue Rabelais	Val Touraine Habitat	14	2016			Opération abandonnée
Nazelles-Négron	Vilvent	Touraine Logement	15	2016	Demande d'autorisation en cours		
Nazelles-Négron	Rue des Myosotis	Foncière Chenêlet	12	2016	2016	2016	2018
Saint-Ouen-les-Vignes	Les Masnières 5	Val Touraine Habitat	4	2016			Opération abandonnée

REÇU EN PREFECTURE
Le 21/11/2019
Application n°2019-100000000

29

De la programmation à la livraison des logements sociaux

Source : Communauté de communes du Val d'Amboise

Commune	Adresse de l'opération	Opérateur	Nombre de logements	Année			
				Programmation (à partir de 2015)	Autorisation (sur la base de la délivrance de l'autorisation d'urbanisme)	Construction (sur la base de la déclaration d'ouverture de chantier)	Mise en location au 31 décembre 2018 (sur la base de la déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux)
Amboise	Allée du Vau de Lucé	Touraine Logement	8	2017	2018	Chantier non démarré	
Amboise	Rue Jean Moulin	Touraine Logement (en VEFA avec NEXITY)	15	2017	2016	2017	2018
Amboise	Les Guillomères	Touraine Logement (en VEFA avec GFI)	20	2017	2017	2018	Opération non livrée
Nazelles-Négron	Vilvent - tranche 1	Touraine Logement	11	2017	Demande d'autorisation en cours		
Nazelles-Négron	Vilvent - tranche 2	Touraine Logement	9	2017	Demande d'autorisation en cours		
Amboise	Terrasse des Ormeaux	Val Touraine Habitat	10	2017	2018	Chantier non démarré	
Nazelles-Négron	Vilvent - tranche 3	Touraine Logement	23	2018	Demande d'autorisation en cours		

REÇU EN PREFECTURE
Le 22/11/2019
Application n°2019-100000000

30

Etat d'avancement de la construction des logements sociaux programmés

Source : Communauté de communes du Val d'Amboise

Étapes de création des logements locatifs sociaux	2015	2016	2017	2018	Total
Programmés	53	60	73	23	209 logements
Autorisés	28	27	60	18	133/209 logements
En cours de construction	0	40	55	20	115/209 logements
Mis en location	0	0	26	27	53/209 logements

REGIEN PREFECTURE
1e 05/11/2018
Amboise-Val d'Amboise
01 05 112 2194 002 2181111 2018.0.14

31

Demande locative sociale en 2018

Source : AFIDEM Centre - Val de Loire (fichier partagé de l'Indre-et-Loire)

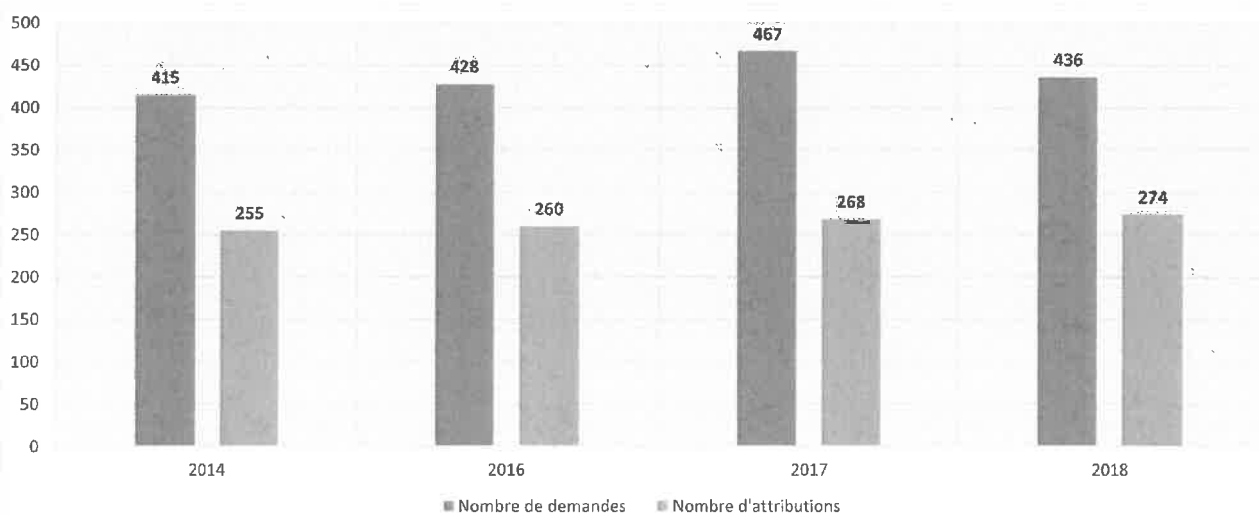
Commune	Nombre de demandes de logement (1 ^{er} choix)	Nombre d'attributions	Taux de pression
Amboise	290	191	1,5
Cangey	2	1	2
Chargé	4	1	4
Limeray	3	3	1
Lussault-sur-Loire	2	0	-
Montreuil-en-Touraine	6	3	2
Mosnes	4	2	2
Nazelles-Négron	91	47	1,9
Neuillé-le-Lierre	7	2	3,5
Noizay	2	1	2
Pocé-sur-Cisse	22	18	1,2
Saint-Ouen-les-Vignes	1	0	-
Saint-Règle	-	-	-
Souigny-de-Touraine	2	5	0,4
CCVA	436	274	1,6

REGIEN PREFECTURE
1e 05/11/2018
Amboise-Val d'Amboise
01 05 112 2194 002 2181111 2018.0.14

32

Evolution de la demande locative sociale

Source : AFIDEM Centre - Val de Loire (fichier partagé de l'Indre-et-Loire)



REÇU EN PREFECTURE
Le 22/11/2018
498.doc.spd/afidem

33

Partie 3 : les indicateurs de suivi du programme d'actions



REÇU EN PREFECTURE
Le 22/11/2018
498.doc.spd/afidem

34

Axe 1 : développer et diversifier l'offre de logement et d'hébergement pour répondre à des besoins spécifiques

Action 1 : poursuivre le soutien au FJT pour les jeunes apprenants en alternance

Réalisations :

- Suivi et mise en œuvre d'une convention de location et de gestion de logements foyer 2013 - 2025 et d'une convention APL.
- Adoption d'un avenant à la convention pluriannuelle d'objectifs (CPO) 2016 – 2018 diminuant de 10 000 € la subvention de fonctionnement octroyée à l'ASHAJ (délibération n°2018-02-17).
- Adoption et signature d'une nouvelle CPO 2019 – 2021 avec l'ASHAJ (décision n°2018-80).
- Travaux : accessibilité des sanitaires, peinture...

Budget consommé :

- Subvention de fonctionnement : 44 000 €
 - Dépenses d'investissement (travaux) : 42 862,35 €
- Loyer perçu : 75 886,83 €

Niveau de réalisation de l'action :
action réalisée ou en phase d'application

Perspectives :

- Mise en œuvre des objectifs inscrits dans la CPO 2019 - 2021 (maintien d'un taux d'occupation satisfaisant, réduction des impayés de loyer, poursuite des mesures d'ASLL, organisation d'animations collectives sur le bricolage et le numérique, développement de l'intermédiation locative...)
- Suivi et évaluation de la démarche dans le cadre d'un COPIL réunissant les acteurs locaux œuvrant pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées.
- Réalisation d'une étude thermique du foyer des jeunes travailleurs afin de définir les investissements possibles et permettre ainsi à l'ASHAJ de mieux maîtriser sa consommation énergétique.

Rapport d'activité 2018 de l'ASHAJ

Taux d'occupation :
94,71%

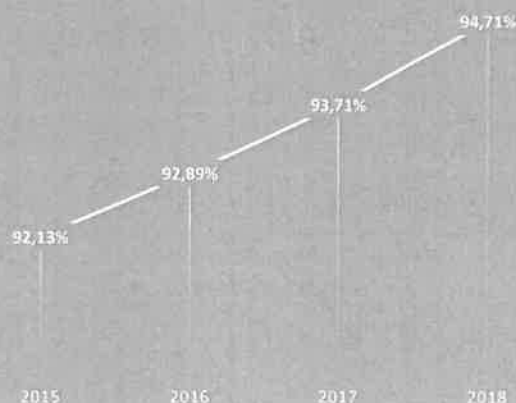
Une majorité de
jeunes âgés entre
18 et 25 ans

Une part plus
importante
d'hommes

Une part non
négligeable
d'apprentis et de
stagiaires

La majorité des
résidents restent
plus de 3 mois

EVOLUTION DU TAUX D'OCCUPATION DE L'ASHAJ



RECU EN PREFECTURE
Le 23/11/2018
Appréciation: Correcte
93_06-127-21841-02-2123111-2411_0_13*

37

Action 2 : développer l'intermédiation locative

Réalisations :

- Participation au groupe de travail « sécuriser la parcours logement des 16 - 30 ans en situation de précarité » du PDALHPD 2018 - 2023 (2 réunions).
- Suivi des projets d'intermédiation locative de l'ASHAJ ainsi que d'actions expérimentales soutenues par le Conseil départemental d'Indre-et-Loire : Fonds d'Appui aux Politiques d'Insertion (FAPi) et Tremplin Logement Jeunes (TLJ).

Budget consommé : 0 €

Niveau de réalisation de l'action :
action non engagée

Perspectives :

- Lancement en 2019 d'une réflexion collective sur le sujet dans le cadre du COPIL réunissant les acteurs locaux œuvrant pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées.
- Création d'un outil permettant d'établir un diagnostic sur les difficultés des jeunes du territoire à accéder à un logement (lien entre les actions 2 et 3 du PLH).



RECU EN PREFECTURE
Le 23/11/2018
Appréciation: Correcte
93_06-127-21841-02-2123111-2411_0_13*

38

Action 3 : faciliter l'accès à l'hébergement et au logement des jeunes sans revenus

Réalisations :

- Participation au groupe de travail « sécuriser la parcours logement des 16 - 30 ans en situation de précarité » du PDALHPD 2018 - 2023 (2 réunions).
- Suivi d'actions expérimentales soutenues par le Conseil départemental d'Indre-et-Loire : Fonds d'Appui aux Politiques d'Insertion (FAPI) et Tremplin Logement Jeunes (TLJ).

Budget consommé : 0 €

Niveau de réalisation de l'action :
action non engagée

Perspectives :

- Lancement en 2019 d'une réflexion collective sur le sujet dans le cadre du COPIL réunissant les acteurs locaux œuvrant pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées.
- Création d'un outil permettant d'établir un diagnostic sur les difficultés des jeunes du territoire à accéder à un logement (lien entre les actions 2 et 3 du PLH).



RECU EN PREFECTURE
Le 21/11/2018
N° 91.04.017-2 (41) 02-2103131-2018_0_18

39

Action 4 : étendre le service du « lien social » pour les personnes âgées dans les communes rurales

Réalisations :

- Présentation du premier bilan d'activité du service Entour'âge (cf. diapositive suivante).
- Publication d'un dépliant d'information pour mieux communiquer sur le service Entour'âge.
- Co-organisation en 2018 des premières Rencontres Entr'aidants en partenariat avec la MACIF (environ 50 visiteurs, 20 partenaires mobilisés et 40 participants au café de aidants) . Lors de cet évènement, une vidéo de présentation du service Entour'âge a été diffusée.
- Adoption de deux conventions de partenariat avec Domitys et Radio Active (*décision n°2018-50*).

Budget consommé :

- Rencontres Entr'aidants : 361,25 €
- Supervision psychologue : 1 300 € engagés

Niveau de réalisation de l'action :
action réalisée ou en phase d'application

Perspectives :

- Poursuite de la mise en œuvre du projet de service Entour'âge.
- Organisation en 2019 de nouvelles Rencontres Entr'aidants - 2^{ème} édition sur la maintien à domicile et la domotique.
- A plus long terme : réflexion sur un projet social de territoire (PST) et la création d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)...
- Lancement d'un partenariat avec Unis-Cité afin de rompre la solitude des personnes âgées.



RECU EN PREFECTURE
Le 21/11/2018
N° 91.04.017-2 (41) 02-2103131-2018_0_18

40

Rapport d'activité 2018 du service Entour'âge



97 personnes accompagnées par les 2 travailleurs sociaux du service dont 74 nouvelles situations	Moyenne d'âge des personnes accompagnées : 82 ans	67 % de personnes seules
68 % de femmes	78 % de propriétaires occupants	64 % des situations émanant de la famille, de partenaires ou d'élus locaux
1 ^{er} motif de la demande d'accompagnement : information, prévention et orientation (dans 43% des cas)	381 entretiens réalisés dont 150 à domicile	Participation à la mise en place de 2 animations du Bus Numérique sur le territoire

SERVICE COMPTES

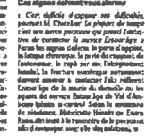
Service Entour'âge : il n'y a pas d'âge pour vivre bien !

Pour encourager les plus de 60 ans à profiter des plaisirs de la vie et les aider à demeurer autonomes, Val d'Amboise fait évoluer son service Lien social, qui devient « Entour'âge ». Parce qu'être entouré en cas de besoin, c'est important pour être bien !

Il n'y a pas en 2018 un tel nombre de personnes âgées de 60 ans et plus. Les chiffres de l'Insee indiquent que le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus a augmenté de 1 200 personnes en 2018 par rapport à 2017. Le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus a augmenté de 1 200 personnes en 2018 par rapport à 2017.

Le service Entour'âge a pour objectif de permettre aux personnes âgées de 60 ans et plus de bénéficier d'un accompagnement personnalisé et adapté à leurs besoins. Le service Entour'âge a pour objectif de permettre aux personnes âgées de 60 ans et plus de bénéficier d'un accompagnement personnalisé et adapté à leurs besoins.

Le service Entour'âge a pour objectif de permettre aux personnes âgées de 60 ans et plus de bénéficier d'un accompagnement personnalisé et adapté à leurs besoins. Le service Entour'âge a pour objectif de permettre aux personnes âgées de 60 ans et plus de bénéficier d'un accompagnement personnalisé et adapté à leurs besoins.



REÇU EN PRÉFECTURE

A Monsieur le Maire de la commune de Val d'Amboise en vue de la création d'un service Entour'âge et d'un accompagnement personnalisé des personnes âgées de 60 ans et plus.

REÇU EN PRÉFECTURE

Le 21/11/2018

Application n° 2018-1111-2118_06_16

Action 5 : favoriser la construction d'une structure d'hébergement temporaire pour les personnes âgées

- Réalisations :**
- Mars 2018 : publication de l'appel à projets conjoint de l'Agence Régionale de la Santé (ARS) Centre - Val de Loire et du Conseil départemental d'Indre-et-Loire pour la création de 22 places d'hébergement temporaire pour personnes âgées et personnes handicapées de 60 ans et plus sur le canton d'Amboise en Indre-et-Loire.
 - 25 juin 2018 : date de clôture pour les dépôts des dossiers de l'appel à projets.
 - 1^{er} octobre 2018 : avis rendu par la commission de sélection d'appels à projet au profit d'AGEVIE pour son projet d'implantation d'un hébergement temporaire au cœur du quartier Malétrenne (en partenariat avec Val Touraine Habitat).

Budget consommé : 0 €

Niveau de réalisation de l'action : action en phase d'étude

- Perspectives :**
- Soutien politique de ce dossier auprès des acteurs institutionnels (Pays Loire Touraine, Région Centre - Val de Loire...) et autres financeurs potentiels.
 - Mobilisation du règlement des aides en faveur de l'habitat pour participer financièrement à la concrétisation du projet : 50 000 €.



REÇU EN PRÉFECTURE

Le 22/11/2018

Application n° 2018-1111-2118_06_16

Action 6 : accompagner le développement d'une offre intermédiaire ou alternative pour les personnes âgées

Réalisations :

- Projet porté par la commune de Nazelles-Négron et subventionné par la CCVA : inauguration le 30/04/2018 de la résidence des Myosotis réalisée en écoconstruction et comportant une pièce de vie commune contribuant au vivre ensemble.
- Validation d'une garantie d'emprunt d'un montant de 360 634,75 € liant la Foncière Chênelet à la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) pour la construction des 12 logements sociaux de la résidence des Myosotis à Nazelles-Négron (*délibération n°2018-02-18*).

Budget consommé : 0 €

Niveau de réalisation de l'action :
action réalisée ou en phase d'application

Perspectives :

- Accompagnement d'autres projets communaux éventuels.



RECUEIL PREFECTURE
LE 21/11/2019
Affichage en ligne obligatoire
WJZP 832 21014 852 24211101 2019 N. 16

43

Action 7.1 : poursuivre le soutien aux logements d'urgence existants

Réalisations :

- Adoption et signature d'une nouvelle CPO 2019 - 2021 avec le CCAS d'Amboise pour la gestion des hébergements d'urgence et des logements temporaires appartenant à la CCVA (*décision n°2018-81*). Cette CPO fixe de nouvelles modalités de fonctionnement afin d'apporter davantage de cohérence (plan « Logement d'abord », lutte contre le sans-abrisme, stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, PDALHPD 2018 - 2023, SIAO/CUO...) et de transparence sur les règles d'accès.
- Adoption d'un nouveau règlement intérieur (*décision n°2018-81*).

Budget consommé :

- Subvention de fonctionnement : 7 000 €
- Dépenses d'investissement (travaux): 745,17 €

Niveau de réalisation de l'action :
action réalisée ou en phase d'application

Perspectives :

- Mise en œuvre des objectifs inscrits dans la CPO 2019 - 2021.
- Suivi et évaluation de la démarche dans le cadre d'un COPIL réunissant les acteurs locaux œuvrant pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées.
- Signature d'une convention de coordination entre le CCAS d'Amboise et le gestionnaire du SIAO (Entraide & Solidarités). La CCVA ne sera pas signataire de cette convention mais membre du comité de suivi de cette démarche partenariale.



RECUEIL PREFECTURE
LE 21/11/2019
Affichage en ligne obligatoire
WJZP 832 21014 852 24211101 2019 N. 16

44

Rapport d'activité 2018 du CCAS d'Amboise

36 demandes d'accès à un hébergement d'urgence ou à un logement temporaire	21 personnes hébergées ou logées dont 11 originaires du territoire de la CCVA	Organismes majoritairement prescripteurs : la MDS d'Amboise ainsi que l'hôpital
Situation de logement au moment de la demande : forte proportion de personnes hébergées chez un tiers (5) ou se retrouvant sans domicile fixe (6)	4 femmes ont été accueillies suite à des violences conjugales	Orientation à la sortie : 5 personnes ont pu accéder à un logement autonome
Moyenne d'âge des personnes accueillies : 40 ans	19 personnes seules	Taux d'occupation moyen des hébergements d'urgence et des logements temporaires : 63,50 %

EVOLUTION DU TAUX D'OCCUPATION DES
HEBERGEMENTS D'URGENCE ET DES
LOGEMENTS TEMPORAIRES



REÇU EN PREFECTURE
Le 22/11/2018
AN 02/11/2018
99 20-12-2018-1405-2122111-2412_00_10

45

Action 7.2 : évaluer les besoins supplémentaires en hébergements d'urgence et logements temporaires

Réalisations :

- Bilan mi-parcours du PLH : décision de supprimer l'idée de réaliser une étude interne mais plutôt s'appuyer sur le diagnostic territorial mené dans le cadre de l'élaboration du PDALHPD 2018 - 2023.
- Création d'un COPIL réunissant les acteurs œuvrant pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées afin d'échanger sur les enjeux et priorités locales, les pratiques professionnelles, l'orientation des publics, le montage de projets...
- Visite des structures de la Croix-Rouge présentes sur le territoire : CHRS Anne de Beaujeu et la pension de famille de l'Orangerie.
- Rencontre avec la déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité.

Budget consommé : 0 €

Niveau de réalisation de l'action :

action en cours à conforter et développer

Perspectives :

- Participation au groupe de travail « développer une offre variée et équitablement répartie de logements accessibles aux plus fragiles » du PDALHPD 2018 - 2023.
- Soutien pour la création d'une « Maison Croix-Rouge » sur Amboise, structure à entrées multiples qui pourrait abriter à la fois des studios destinés à l'hébergement de publics vulnérables, de femmes victimes de violences conjugales...et proposer en même temps différentes actions pour la population (aide vestimentaire, espace parents, module d'alphabétisation, accueil/écoute...)
- Lancement d'une réflexion sur les hébergements d'urgence et logements temporaires existants de la CCVA à intégrer dans le PLH 3 : mise en accessibilité, offre nouvelle plus confortable et moins énergivore...



46

Action 8 : créer une aire d'accueil des gens du voyage

Réalisations :

- Suivi du fonctionnement de l'aire d'accueil des gens du voyage (2 COPIL).
- Modification n°1 du règlement intérieur de l'aire d'accueil des gens du voyage (*délibération n°2018-04-12*) afin de :
 - Préciser la notion de « gens du voyage » ;
 - Mieux prendre en compte la procédure de domiciliation ;
 - Renforcer les responsabilités individuelles et collectives lorsque des dégradations sont constatées ;
 - Mettre en place un message de prévention au sujet de la vaccination des animaux domestiques.
- Signature d'une convention de financement ALT 2 avec l'Etat.
- Fermeture de l'aire d'accueil du 2 juillet 2018 au 23 juillet 2018 (*arrêté n°2019-09*).
- Tarification précisée par deux arrêtés du Président (*arrêté n°2018-01 et arrêté n°2018-13*).
- Création d'une procédure relative à la scolarisation des enfants de familles itinérantes et de voyageurs en lien avec la mairie de Saint-Règle, la société VAGO, Tsigane Habitat et l'Education Nationale.
- Organisation d'une journée de formation sur la culture des gens du voyage (à destination des élus locaux).
- Visite de l'aire de grands passages d'Agglopolys.

Budget consommé :

- Coût de gestion (société VAGO + fluides) : 61 020,26 €
- Dépenses d'investissement (travaux + mobilier) : 9 273,79 €

Niveau de réalisation de l'action :
action réalisée ou phase d'application

Perspectives :

- Mise en place d'une action sensibilisation à destination des usagers de l'aire d'accueil sur la santé et la scolarisation.
- Mise en place de deux livrets d'accueil :
 - Une version simplifiée remise lors de l'arrivée ,
 - Une version détaillée remise lors de l'accompagnement social de Tsigane Habitat et visant à répondre à la logique du droit commun.
- Poursuite des travaux internes sur la création d'une aire de grands passages (options d'aménagement du terrain des Iles à Pocé-sur-Cisse, modalités de gestion, coût de fonctionnement...) en lien avec le schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage 2017 - 2022.

RECUEIL PREFECTURE
le 23/11/2019
Application n°117
9236 n°2019-09 - 20191119-1919-19

47

Bilan financier 2018 de l'aire d'accueil des gens du voyage

Dépenses (en € TTC)		Recettes	
Prestation VAGO (marché public de gestion)	50 241,15 €	Subvention AGAA - ALT 2	27 761,65 €
Travaux CCVA + mobilier	9 273,79 €	Recettes régie AAGDV	12 110,74 €
Eau	1 654,05 €	Fonds propres CCVA	30 421,66 €
Electricité	9 125,06 €		
TOTAL	70 294,05 €	TOTAL	70 294,05 €

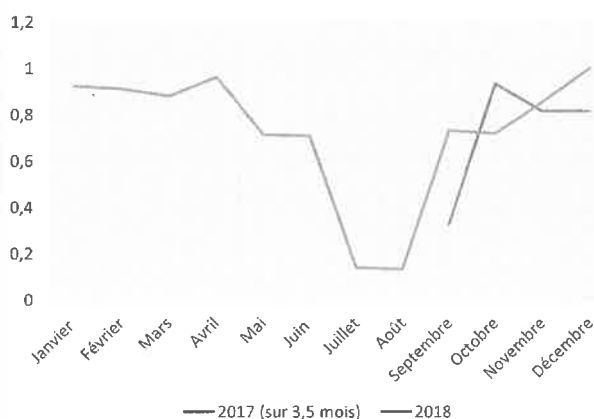


RECUEIL PREFECTURE
le 23/11/2019
Application n°117
9236 n°2019-09 - 20191119-1919-19

48

Rapport d'activité 2018 de la société VAGO

Evolution du taux d'occupation de l'aire d'accueil des gens du voyage



Taux d'occupation annuel moyen : 72%

51 séjours sur un total de 63 n'excèdent pas 3 mois

185 personnes ont séjourné sur l'aire d'accueil dont 58 enfants

167 personnes accueillies avaient entre 0 et 39 ans

Sur un total de 62 ménages, 36 se déclarent « isolé »

RECU EN PREFECTURE
le 21/12/2018
Appréciation
93,06-17-2114162-210111-2118, M, 36

49

Action 9 : identifier les besoins de sédentarisation des gens du voyage

Réalisations :

- Lancement d'une Maîtrise d'Œuvre Urbaine et Sociale (MOUS) sur les besoins de sédentarisation des gens du voyage (*décision n°2018-41*). Le premier COPIL a eu lieu le 21 décembre 2018.
- Signature avec l'Etat d'une convention attributive de subvention pour cette étude MOUS (montant de l'aide : 19 335 € au maximum).
- Identification de terrains pouvant accueillir des terrains familiaux locatifs ou de l'habitat adapté aux gens du voyage dans le cadre de l'élaboration du PLUi.
- Participation au groupe de travail « appuyer les démarches pour la production de réponses adaptées d'habitat pour les gens du voyage » du PDALHPD 2018 - 2023 (3 réunions).
- Sensibilisation/formation des communes/CCAS sur la procédure de domiciliation des gens du voyage (en lien avec Tsigane Habitat).
- Participation à une ¼ journée d'information sur les solutions d'habitat pour les gens du voyage organisée dans le cadre du PDALHPD.

Budget consommé : 12 700 € engagé

Niveau de réalisation de l'action :
action en cours à conforter et développer

Perspectives :

- Réalisation et suivi de l'étude menée par Tsigane Habitat.

Plan de financement de l'étude MOUS :

Dépenses (en € TTC)		Recettes	
Etude MOUS	46 404 €	Subvention Etat	19 355 €
		Fonds propres CCVA	27 049 €
TOTAL	46 404 €	TOTAL	46 404 €

RECU EN PREFECTURE
le 21/12/2018
Appréciation
93,06-17-2114162-210111-2118, M, 36

50

Axe 2 : faciliter l'essor d'une mixité de l'offre résidentielle afin de contribuer au « vivre ensemble »

RECU EN PREFECTURE
Le 27/11/2018
Appréhension et Développement
42, rue de la République - 37000 TOURNAI

51

Action 10 : guider et accompagner le développement du parc locatif social

Réalisations :

- Préparation de la programmation 2018 des logements locatifs sociaux en lien avec le Conseil départemental d'Indre-et-Loire, les communes et les bailleurs sociaux : 1 opération programmée sur Nazeilles-Négron (quartier Vilvent : 15 PLS, 3 PLAI et 5 PLS).
- Validation d'une subvention à Val Touraine Habitat pour un montant de 14 500 € (délibération n°2018-01-07). Une convention de partenariat financier pour la production de logements locatifs sociaux a été signée le 2 février 2018 (opération de 10 logements - « Les Terrasses des Ormeaux 2 » à Amboise - 3 PLUS et 5 PLAI).
- Modification du règlement des aides en faveur de l'habitat (délibération n°2018-02-19).

Budget consommé : 7 250 € engagé pour une subvention attribuée à Val Touraine Habitat.

Niveau de réalisation de l'action :
action réalisée ou en phase d'application

Perspectives :

- Soutien à la production de logements locatifs sociaux et notamment pour les T1 et T2.
- Réflexion à lancer sur l'accession sociale à la propriété et les ventes HLM.



52

Baromètre de production des logements locatifs sociaux neufs

Commune / secteur	Objectif de production de logements sociaux sur 6 ans	Nombre de logements sociaux programmés depuis 2015	Part de réalisation des objectifs du PLH sur 4 ans en fonction des programmations	Nombre de logements sociaux commencés depuis 2015	Part de réalisation des objectifs du PLH sur 4 ans en fonction des constructions démarrées
Amboise	84	93	111 %	61	73%
Nazelles-Négron	48	110	230 %	52	108%
Pocé-sur-Cisse	3	0	-	0	-
Total du pôle urbain central	135	203	150 %	113	84%
Cangey	3	0	-	0	-
Limeray	3	0	-	0	-
Noizay	5	0	-	0	-
Total des pôles relais	11	0	-	0	-
Lussault-sur-Loire	0	0	-	0	-
Neuillé-le-Lierre	0	0	-	0	-
Saint-Ouen-les-Vignes	6	6	100 %	2	33%
Total des communes rurales desservies par au moins un mode de transport en commun	6	6	100 %	2	33%

RECU EN PREFECTURE
Le 05/11/2018
Aix-les-Bains (Ain)
17,06-07-08-09-10-11-12-13-14-15-16-17

53

Baromètre de production des logements locatifs sociaux neufs

Commune / secteur	Objectif de production de logements sociaux sur 6 ans	Nombre de logements sociaux programmés depuis 2015	Part de réalisation des objectifs du PLH sur 4 ans en fonction des programmations	Nombre de logements sociaux commencés depuis 2015	Part de réalisation des objectifs du PLH sur 4 ans en fonction des constructions démarrées
Chargé	0	0	-	0	-
Montreuil-en-Touraine	9	0	-	0	-
Mosnes	0	0	-	0	-
Saint-Règle	0	0	-	0	-
Souigny-de-Touraine	0	0	-	0	-
Total des bourgs ruraux	9	0	-	0	-
CCVA	161	209	130 %	115	71%

RECU EN PREFECTURE
Le 05/11/2018
Aix-les-Bains (Ain)
17,06-07-08-09-10-11-12-13-14-15-16-17

54

Action 11 : mettre en œuvre une politique foncière ambitieuse pour les logements sociaux et/ou innovants

Réalisations :

- Modification du règlement des aides en faveur de l'habitat (*délibération n°2018-02-19*).
- Aucune mobilisation du fonds d'intervention foncière.

Budget consommé : 0 €

Niveau de réalisation de l'action :
action réalisée ou en phase d'application

Perspectives :

- Lancement d'une réflexion sur le rôle de la CCVA en matière de maîtrise foncière pour des projets de logements ou d'hébergements.



RECU EN PREFECTURE
le 25/11/2018
Appréhension et traitement
03 20 42 2144 07 210418 2118 01 18

55

Action 12 : valoriser l'image des opérations de logements locatifs sociaux

Réalisations :

- Participation à l'inauguration de l'opération « Maison BOUTET » à Saint-Ouen-les-Vignes.
- Communication sur les logements locatifs et location-accession « Le Libéra » à Nazelles-Négron.

Budget consommé : 0 €

Niveau de réalisation de l'action :
action réalisée ou en phase d'application

Perspectives :

- Intégration de cet enjeu dans le cadre de la future convention intercommunale des attributions (CIA).



RECU EN PREFECTURE
le 25/11/2018
Appréhension et traitement
03 20 42 2144 07 210418 2118 01 18

56

Action 13 : concevoir un plan partenarial de gestion de la demande de logement social et d'information des demandeurs (PPGDLSID)

Réalisations :

- Participation à des réunions sur l'élaboration de l'accord collectif départemental (ACD) 2018 - 2020 et envoi d'un avis à la DDCS.
- Participation au réseau régional des acteurs ville et habitat :
 - 1 journée d'information sur la « mise en œuvre de la réforme de l'habitat social. Où en sont les territoires en Centre - Val de Loire ? ».
 - 1 journée d'information sur la « mise en œuvre de la réforme de la gestion de la demande et des attributions en région Centre – Val de Loire : les évolutions introduites par la loi ELAN ».

Budget consommé : 0 €

Niveau de réalisation de l'action :
action réalisée ou en phase d'application

Perspectives :

- Elaboration de la convention intercommunale des attributions et lancement d'une réflexion sur la création d'un service logement social intercommunal.
- Poursuite de notre participation aux réunions du réseau régional des acteurs ville et habitat afin de faciliter la mise en œuvre de la réforme de la gestion de la demande et des attributions de logements sociaux.
- Participation financière au fonctionnement du fichier partagé départemental de la demande locative sociale; Une convention de partenariat devra être signée.



**DEMANDE
LOGEMENT³⁷**

REÇU EN PREFECTURE
Le 21/11/2018
Appréciation des services de l'habitat
92,26-117-20181405-2101111-2101, 01, 14-

57

Action 14 : mieux connaître les situations de non adaptation des logements locatifs sociaux par rapport à leur occupation

Réalisations :

- Aucune action spécifique en 2018.

Budget consommé : 0 €

Niveau de réalisation de l'action :
action en cours à conforter et développer

Perspectives :

- Intégration de cet enjeu dans le cadre de la future convention intercommunale des attributions (CIA) : chantiers d'auto-réhabilitation accompagnée facilitant les mutations, développement de la colocation intergénérationnelle...



REÇU EN PREFECTURE
Le 21/11/2018
Appréciation des services de l'habitat
92,26-117-20181405-2101111-2101, 01, 14-

58

Action 15 : encourager l'accèsion sociale à la propriété

Réalisations :

- 5 logements en PSLA programmés depuis 2015.
- Positionnement politique de la CCVA favorable au développement de la location-accession. Cet enjeu a été intégré dans les travaux sur les conventions d'utilité sociale (CUS) des bailleurs sociaux pour lesquelles la CCVA a demandé d'être signataire.

Budget consommé : 0 €

Niveau de réalisation de l'action :
action en cours à conforter et développer

Perspectives :

- Intégration de cet enjeu dans le cadre de la future convention intercommunale des attributions (CIA).



REÇU EN PREFECTURE
le 22/11/2018
Appréciation et Impression
N° LE 4-7-2018 00-212321-2018 02 26

59

Action 16 : mieux communiquer sur les dispositifs d'aides auprès des propriétaires bailleurs

Réalisations :

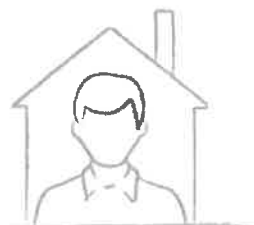
- Poursuite des permanences de l'ALEC 37 au siège de la CCVA.
- Communication sur le PIG départemental, le site [FAIRE](#) et le site [monprojet.anah.gouv.fr](#)

Budget consommé : 0 €

Niveau de réalisation de l'action :
action en cours à conforter et développer

Perspectives :

- 2019 : lancement d'une nouvelle opération énergie collective avec l'ALEC 37 tenant compte des propriétaires bailleurs. Un travail avec les professionnels de l'immobilier va être mené.
- 2020 : lancement de chantiers d'auto-réhabilitation accompagnée à destination des propriétaires bailleurs (en partenariat avec les Compagnons bâtisseurs Centre - Val de Loire).



REÇU EN PREFECTURE
le 22/11/2018
Appréciation et Impression
N° LE 4-7-2018 00-212321-2018 02 26

60

Axe 3 : poursuivre l'amélioration qualitative du parc privé et des logements locatifs sociaux

Action 17 : réaliser une étude sur le parc de logements vacants

Réalisations :

- Action réalisée en 2016.

Budget consommé : 0 €

Niveau de réalisation de l'action :
action réalisée ou en phase d'application

Perspectives :

- 2019 : prise en compte de la vacance dans le parc privé dans le cadre de l'opération énergie collective menée avec l'ALEC 37.
- 2020 : lancement de chantiers d'auto-réhabilitation accompagnée à destination des propriétaires bailleurs (en partenariat avec les Compagnons bâtisseurs Centre – Val de Loire). Cette action peut potentiellement concerner des logements vacants.



Action 18 : articuler les actions locales de lutte contre le mal-logement avec les objectifs du Pôle Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne (PDLHI)

Réalisations :

- Poursuite du travail en réseau dans le cadre de 4 comités techniques de suivi du BRICOBUS (dispositif d'auto-réhabilitation accompagnée menée par les Compagnons bâtisseurs Centre - Val de Loire).
- 3 situations de logements indécents ont été remontées au PDLHI.

Budget consommé : 0 €

Niveau de réalisation de l'action :
action réalisée ou en phase d'application

Perspectives :

- Participation au groupe de travail « lutter contre le mal-logement : précarité énergétique et habitat indigne » du PDALHPD 2018 - 2023.
- 2020 : lancement de chantiers d'auto-réhabilitation accompagnée à destination des propriétaires bailleurs (en partenariat avec les Compagnons bâtisseurs Centre - Val de Loire).



63

Action 19 : développer l'auto-réhabilitation accompagnée pour lutter contre le mal-logement

Réalisations :

- Communication sur la plateforme Soli'Bât 2.0 des Compagnons bâtisseurs Centre - Val de Loire.
- Bilan annuel du BRICOBUS et de l'atelier de quartier des Compagnons bâtisseurs Centre - Val de Loire :
 - 9 chantiers d'auto-réhabilitation accompagnée réalisés.
 - 2 chantiers d'auto-réhabilitation accompagnée en cours d'étude.
 - 4 chantiers collectifs réalisés (17 jours de bénévolat).
 - 42 ateliers (32 techniques et 10 pédagogiques sur la maîtrise d'énergie).
 - 289 participations dont 51 participants différents et une moyenne de 7 personnes par atelier.
 - 13 prêts d'outils de bricolage.

Budget consommé : 102 500 € pour le dispositif du BRICOBUS et l'atelier de bricolage des Compagnons bâtisseurs Centre - Val de Loire

Niveau de réalisation de l'action :
action réalisée ou en phase d'application

Perspectives :

- Renouvellement de la convention pluriannuelle d'objectifs avec les Compagnons bâtisseurs Centre - Val de Loire pour la période 2020 - 2022 (BRICOBUS et atelier de quartier).



64

Action 20 : sensibiliser les propriétaires à l'amélioration de leur logement

Réalisations :

- Participation à 3 réunions d'information sur la dématérialisation des aides (monprojet.anah.gouv.fr) de l'Anah et communication auprès des habitants.
- Participation à des réunions de concertation sur l'élaboration du plan de déploiement régional des PTRÉ.
- Modification du règlement des aides en faveur de l'habitat (*délibération n°2018-02-19*) visant à simplifier le dispositif d'aides « Mon plan Rénov'énergie ». Dorénavant 2 aides distinctes peuvent être mobilisées :
 - Une aide pour un habitat durable pour faciliter les projets de rénovation énergétique.
 - Une aide sociale pour un habitat économe en énergie pour contribuer à la lutte contre la précarité énergétique.
- Signature de deux conventions avec l'ALEC 37 :
 - Une convention annuelle d'objectifs 2019 pour une 4^{ème} opération énergie collective (*décision n°2018-70*).
 - Une convention de partenariat pour la mise en place d'une permanence Espace Info Energie dans les locaux de la CCVA (*décision n°2018-71*).

Budget consommé :

- 3^{ème} opération énergie collective : 3 140 €
- Mon plan Rénov'énergie : 11 261,33 € d'aides accordées
- Aide PIG 1 2.3 CHEZ VOUS : 968,40 €

Niveau de réalisation de l'action :
action réalisée ou en phase d'application

Perspectives :

- Organisation du Salon Bât & Vie 2019 - 2^{ème} édition.
- Maintien du dispositif d'aides « Mon plan Rénov'énergie ».
- Lancement d'un partenariat avec les Compagnons bâtisseurs pour sensibiliser les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville aux écogestes.
- Lancement d'une réflexion sur la création d'une plateforme territoriale de rénovation énergétique (PTRE) avec les EPCI voisins.



Aides en ligne pour améliorer l'habitat

Dans le cadre de son programme d'aide à la rénovation énergétique « Habitat Mieux », le Département de l'Indre-et-Loire a lancé un dispositif pour dématérialiser les aides aux propriétaires à travers un portail dédié. Les démarches de leur logement sont simplifiées. Ce dispositif permet la prise en compte des aides en ligne - monprojet.anah.gouv.fr - que sera l'unique point d'accès en ligne en Indre-et-Loire.

Sur le site, après s'être connecté, les propriétaires ont accès à un espace dédié où ils peuvent effectuer leurs démarches en ligne. Les propriétaires peuvent ainsi bénéficier de l'aide sociale pour un habitat économe en énergie et de l'aide pour un habitat durable. Les démarches de gestion de la rénovation et de l'entretien des installations de l'habitat.

Plus d'infos :
Contacter le guide de dématérialisation ligne
Bref : monprojet.anah.gouv.fr
ou par téléphone : 02 52 22 22 22
ou par mail : monprojet@indre-et-loire.fr



Monplan Rénov' énergie
Val d'Amboise

Chiffres clés de l'opération énergie collective en 2018

1 exposition sur les écogestes dans les locaux de la CCVA	1 balade thermographique à Montreuil-en-Touraine - 08/02/2018 12 participants	1 animation « comprendre ses factures d'énergie » dans le cadre de l'atelier de bricolage des Compagnons bâtisseurs Centre - Val de Loire - 19/04/2018 8 participants
1 animation « Tu Perds Watts » dans le cadre du défi familles à énergie positive - 26/03/2018 6 participants	Visite du Centre Socio-Culturel éco-rénové de Nazelles-Négron - 05/04/2018 110 visiteurs	1 animation « Qui veut gagner des Watts » pour les agents de la CCVA - 22/11/2018 13 participants
Visite de l'appartement pédagogique du Conseil départemental d'Indre-et-Loire - 28/11/2018 13 participants	1 stand d'information ALEC 37 lors de la réunion de présentation du PCAET - 18/10/2018 20 visiteurs	9 permanences Espace Info Energie dans les locaux de la CCVA 20 rendez-vous

Un appartement pédagogique dédié aux éco-gestes

Dans le cadre des actions du Plan climat de Val d'Amboise, le Département de l'Indre-et-Loire a financé un appartement pour l'apprentissage des éco-gestes à Amboise, Val de Loire Agglomération, la commune de Tours.

Plus d'infos :
Contacter le guide de dématérialisation ligne
Bref : monprojet.anah.gouv.fr
ou par téléphone : 02 52 22 22 22
ou par mail : monprojet@indre-et-loire.fr

Ou 22 Juin 2018 au 31 décembre 2018 : 165 visites de l'appartement pédagogique ont été comptabilisées.

Permanences Espace Info Energie

Evolution du nombre de rendez-vous enregistrés pour les permanences EIE



LE 2^{ÈME} MARDI
DE CHAQUE MOIS
SAUF JUILLET ET AOÛT
DE 9H À 12H

LES RENDEZ-VOUS
ESPACE INFO
ENERGIE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU VAL D'AMBOISE
9 BIS RUE D'AMBOISE - NAZELLES-NÉGRON

CONSEIL GRATUIT
EN RÉNOVATION
THERMIQUE DE
VOTRE LOGEMENT



- > définition des travaux prioritaires,
- > information sur les aides financières mobilisables,
- > conseil pour un chauffage adapté à votre logement, ...

UNIQUEMENT
SUR RENDEZ-VOUS
AU 02.47.60.90.70

ALEC3 est inscrit aux services de services publics
communaux, départementaux, régionaux et nationaux pour les
Partenaires associatifs, professionnels, entreprises...



REÇU EN PRÉFECTURE
Le 05/11/2019
Ambassadeur de France
VILLE D'AMBOISE - 41100 - FRANCE

67

Action 21 : s'associer à l'élaboration et à la mise en œuvre du Contrat de Ville d'Amboise

Réalisations :

- Poursuite de l'atelier de bricolage des Compagnons bâtisseurs dans les locaux de l'ASHAJ (quartier Patte d'Oie/Malétrenne/Plaisance).
- Participation au réseau régional des acteurs ville et habitat.

Budget consommé : 0 €

Niveau de réalisation de l'action :
action réalisée ou en phase d'application

Perspectives :

- 2020 : lancement des travaux sur l'élaboration d'une convention intercommunale des attributions (CIA) permettant d'agir sur les attributions de logements sociaux. Ce document sera à terme annexé au Contrat de Ville d'Amboise.



REÇU EN PRÉFECTURE
Le 05/11/2019
Ambassadeur de France
VILLE D'AMBOISE - 41100 - FRANCE

68

Action 22 : accompagner les actions de rénovation du parc locatif social par la sensibilisation des locataires

Réalisations :

- Aucune action spécifique n'a pu être organisée au cours de l'année 2018.
- Poursuite de l'atelier de bricolage des Compagnons bâtisseurs dans les locaux de l'ASHAJ (quartier Patte d'Oie/Malétrenne/Plaisance).
- Lancement d'une réflexion avec l'association Unis-Cité afin d'imaginer un programme d'actions sur les écogestes.

Budget consommé : 0 €

Niveau de réalisation de l'action :
action en phase d'étude

Perspectives :

- 2019 : rédaction et signature d'une convention annuelle d'objectifs avec Unis-Cité afin de lancer un programme d'animation sur les écogestes à destination de habitants des deux quartiers prioritaires de la politique de la ville.
- Mobilisation des bailleurs sociaux afin qu'ils puissent relayer auprès de leurs locataires les événements organisés par la CCVA.



RECU EN PREFECTURE
Je 21/11/2019
Application ouverte à tous
92.06-12-2019045-201911-2106_0_0

69

Axe 4 : intégrer les bénéfices du développement durable dans la conduite et le suivi de la politique locale de l'habitat

RECU EN PREFECTURE
Je 21/11/2019
Application ouverte à tous
92.06-12-2019045-201911-2106_0_0

70

Action 23 : contribuer à l'émergence et au développement de projets d'habitat participatif

Réalisations :

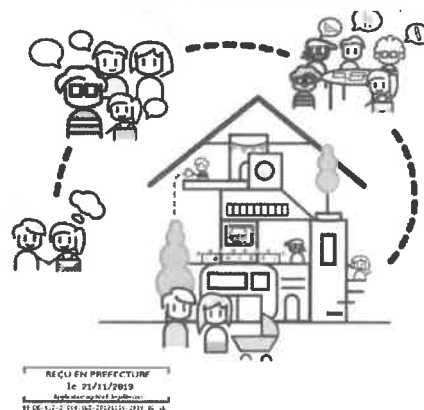
- Aucune action spécifique mise en œuvre cours de l'année 2018.

Budget consommé : 0 €

Niveau de réalisation de l'action :
action en phase d'étude

Perspectives :

- La commune de Nazelles-Négron s'intéresse au développement de ce type d'habitat au sein d'un futur quartier.
- Accompagnement et suivi des démarches communales.



71

Action 24 : former les élus locaux aux outils de l'urbanisme durable et opérationnel

Réalisations :

- Poursuite de l'élaboration du PCAET et du PLUi ce qui a permis de sensibiliser les élus locaux à de nouveaux enjeux.
- Accompagnement de certaines communes à travers le dispositif « Conseil en Energie Partagé » de l'ALEC 37.

Budget consommé : 0 €

Niveau de réalisation de l'action :
action réalisée ou en phase d'application

Perspectives :

- Intégration de nouvelles actions dans la politique locale de l'habitat issues du PCAET et notamment la création d'une plateforme territoriale de rénovation énergétique (PTRE).



Plan Climat 
Val d'Amboise

REÇU EN PRÉFECTURE
Le 25/11/2018
Département de l'Indre
99 06 17 2 019 02 202011 2019, N. 14

72

Action 25 : créer un observatoire local de l'habitat

Réalisations :

- Mise en œuvre et suivi du PLH.
- Adoption du bilan à mi-parcours du PLH (délibération n°2018-06-16). Ce bilan est consultable sur le site Internet de la CCVA.

Budget consommé : 0 €

Niveau de réalisation de l'action :
action réalisée ou en phase d'application

Perspectives :

- Présentation du bilan à mi-parcours au Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement (CRHH).
- Poursuite du suivi et de l'évaluation continue du PLH.
- 2020 : lancement de l'élaboration d'un PLH 3 pour le territoire du Val d'Amboise.



73

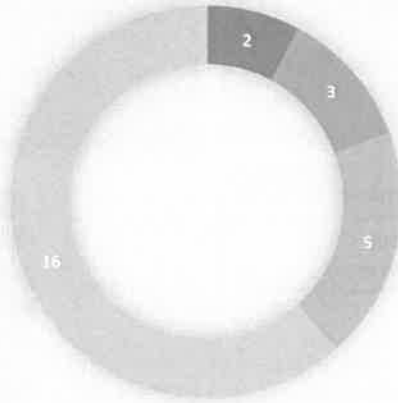
Partie 4 : état d'avancement global et bilan financier



RECQU EN PREFECTURE
Le 05/11/2019
Application mobile d'Amboise.com
92.00-917-201891-65-2110314-2119_06_16

74

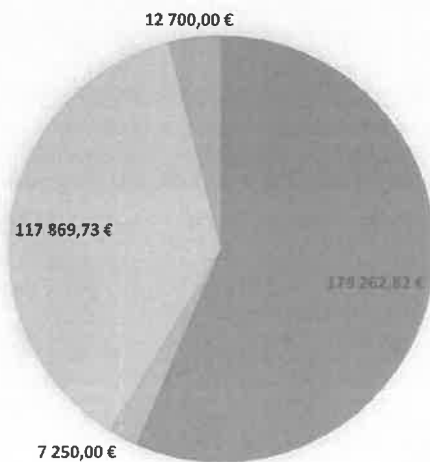
Panorama de l'état d'avancement



■ Actions non engagées ■ Action en phase d'étude ■ Actions en cours à conforter et développer ■ Actions réalisées ou en phase d'application

Bilan financier 2018

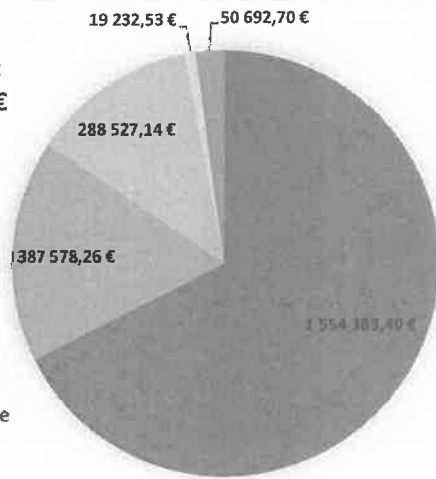
Budget total :
317 082,55 €



- Axe 1 : développer et diversifier l'offre de logement et d'hébergement pour répondre à des besoins spécifiques
- Axe 2 : faciliter l'essor d'une mixité de l'offre résidentielle afin de contribuer au "vivre ensemble"
- Axe 3 : poursuivre l'amélioration qualitative du parc privé et des logements sociaux
- Axe 4 : intégrer les bénéfices du développement durable dans la conduite et le suivi de la politique locale de l'habitat
- Contribution au Fonds de Solidarité Logement (FSL)

Bilan financier du PLH sur 4 ans

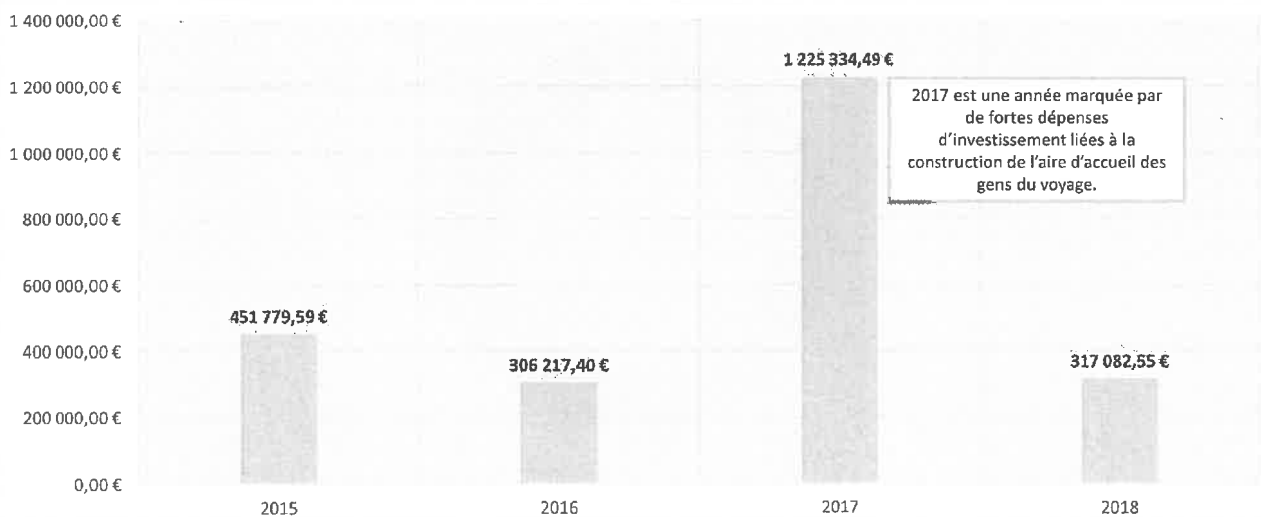
Budget total :
2 300 414,03 €



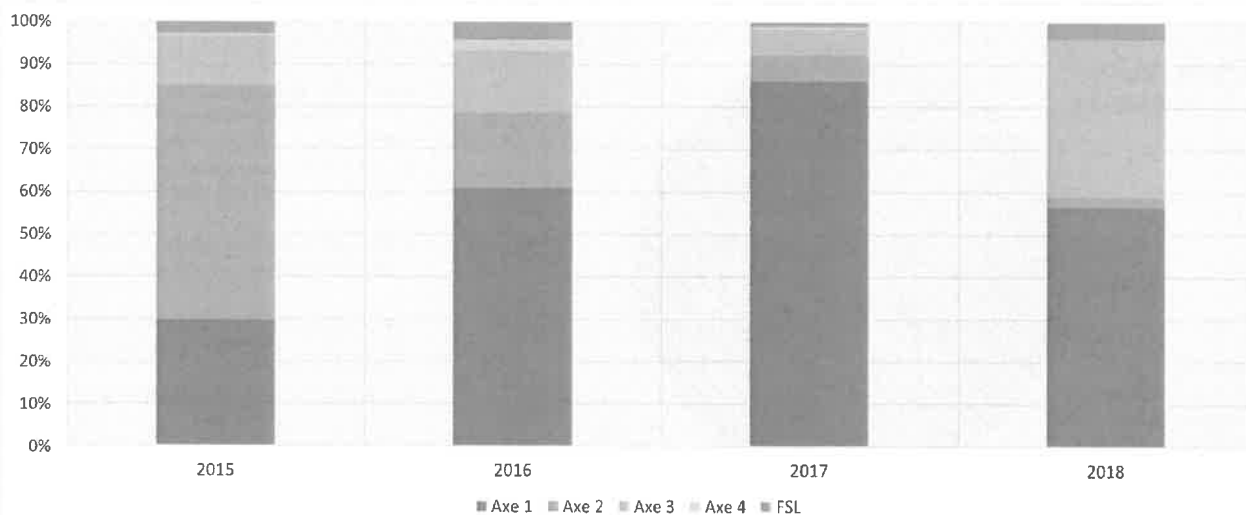
Un bilan financier détaillant les dépenses réalisées de 2015 à 2018 est annexé au présent document.

- Axe 1 : développer et diversifier l'offre de logement et d'hébergement pour répondre à des besoins spécifiques
- Axe 2 : faciliter l'essor d'une mixité de l'offre résidentielle afin de contribuer au "vivre ensemble"
- Axe 3 : poursuivre l'amélioration qualitative du parc privé et des logements locatifs sociaux
- Axe 4 : intégrer les bénéfices du développement durable dans la conduite et le suivi de la politique locale de l'habitat
- Contribution au Fonds de Solidarité Logement (FSL)

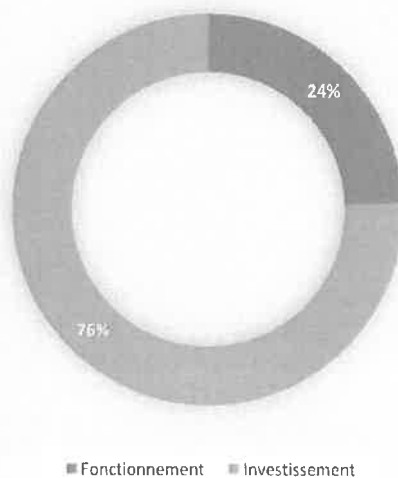
Evolution du budget habitat (investissement + fonctionnement)



Evolution des dépenses par orientations du PLH

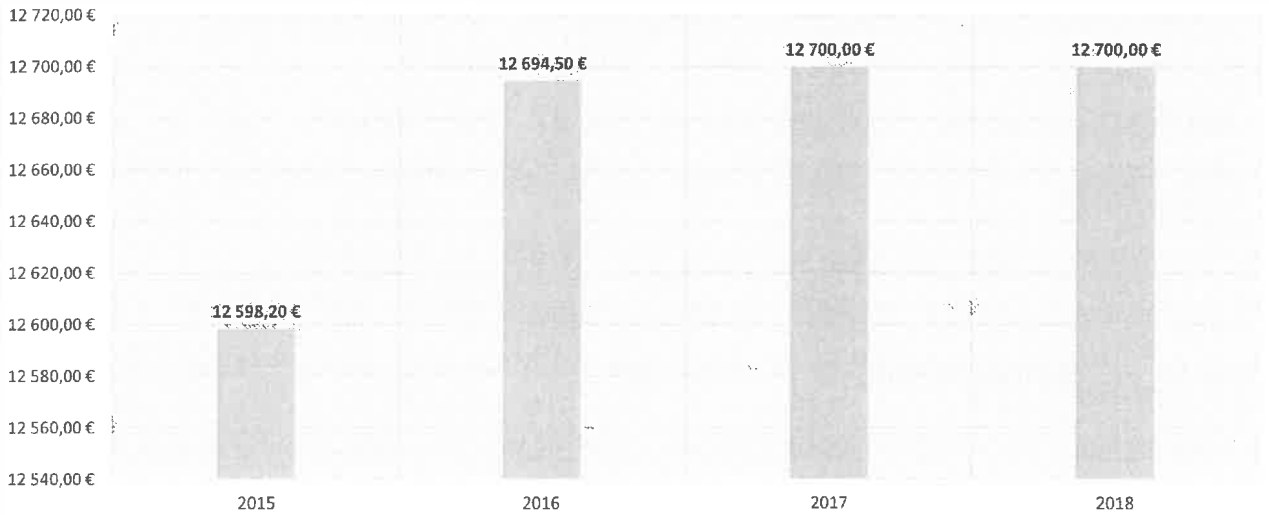


Part des dépenses de fonctionnement et d'investissement sur 4 ans



■ Fonctionnement ■ Investissement

Evolution des contributions annuelles au Fonds de Solidarité Logement (FSL)



RECUEIL PREFECTURE
Le 01/11/2018
Application article 1 du décret
N° 26-12-2016-MS-210114-2018, N° 34

81

Partie 5 : revue de presse 2018



RECUEIL PREFECTURE
Le 01/11/2018
Application article 1 du décret
N° 26-12-2016-MS-210114-2018, N° 34

82

Revue de presse

- Organiser l'habitat au plus près des populations - NR 37 - 26/01/2018.
- Un projet en « mixité sociale » - NR 37 - 12/02/2018.
- Les Myosotis pour vieillir ensemble - NR 37 - 05/04/2018.
- À Amboise, un appartement pour apprendre à économiser l'énergie - NR 37 - 25/06/2018.
- Plan climat : maintenant on sait où on va - NR 37 - 06/07/2018.
- Vous aidez un proche malade ? Soufflez un peu ! - NR 37 - 03/10/2018.
- Deux journées, deux lieux pour ces premières Rencontres Entr'aidants - NR 37 - 03/10/2018.
- Entour'âge : un dispositif pour pouvoir souffler un peu - NR 37 - 27/10/2018.
- Apprendre en situation les économies d'énergie - NR 37 - 03/12/2018.



83

Pôle services à la population

Service habitat-logement



84

BILAN FINANCIER DÉTAILLÉ DES ACTIONS DU PLH (2015 À 2018)

Numéro de l'axe	Numéro de l'action	Année	Libellé de la dépense	Montant TTC		
				Fonctionnement	Investissement	
1	1	2015	Subvention ASHAJ	60 000,00 €		
		2015	Travaux FJT	3 616,55 €		
		2016	Subvention ASHAJ	54 000,00 €		
		2016	Travaux FJT	535,20 €	51 184,99 €	
		2017	Subvention ASHAJ	54 000,00 €		
		2017	Travaux FJT		4 238,81 €	
		2018	Subvention ASHAJ	44 000,00 €		
		2018	Travaux ASHAJ		42 862,35 €	
	2	De 2015 à 2018			0,00 €	
	3	De 2015 à 2018			0,00 €	
	4	4	2015	Subvention Bul'de Mômes + SIEL BLEU	41 876,00 €	
			2016	Subvention Bul'de Mômes	40 000,00 €	
			2017	Subvention Bul'de Mômes	40 000,00 €	
			2018	Rencontres Entr'aïdants - 1ère édition	361,25 €	
			2018	Supervision psychologue pour les travailleurs sociaux du service Entourage	1 900,00 €	
	5	De 2015 à 2018			0,00 €	
6	6	2015			0,00 €	
		2016	Subvention à la Foncière Chénelet		6 000,00 €	
		2017	Subvention à la Foncière Chénelet		6 000,00 €	
		2018			0,00 €	
7.1	7.1	2015	Subvention CCAS Amboise	8 184,96 €		
		2016	Subvention CCAS Amboise	10 000,00 €		
		2017	Subvention CCAS Amboise	7 000,00 €		
		2017	Travaux hébergements d'urgence et logements temporaires	3 152,28 €		
		2018	Subvention CCAS Amboise	7 000,00 €		
7.2	De 2015 à 2018			0,00 €		
8	8	2015	Construction aire d'accueil des gens du voyage		20 265,60 €	
		2016	Construction aire d'accueil des gens du voyage		24 823,84 €	
		2017	Construction aire d'accueil des gens du voyage		903 866,28 €	
		2017	Gestion et entretien de l'aire d'accueil des gens du voyage et frais de démarrage avant l'ouverture	26 867,36 €		
		2018	Gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage + fluides	61 020,26 €		
		2018	Travaux et mobilier		9 273,79 €	
9	De 2015 à 2018			0,00 €		
2	10	2018	Maîtrise d'Œuvre Urbaine et Sociale (MGUS) relative à la sédentarisation des gens du voyage		12 700,00 €	
		2015	Aide aux bailleurs sociaux et fonds de concours pour la MARPA-ECOLE		250 328,26 €	
		2016	Aide à un bailleur social		4 250,00 €	
		2017	Aide à un bailleur social		25 750,00 €	
	11	11	2018	Aide à un bailleur social		7 250,00 €
			2015			0,00 €
			2016	Fonds d'intervention foncière pour un bailleur social		50 000,00 €
			2017	Fonds d'intervention foncière pour un bailleur social		50 000,00 €
			2018			0,00 €
			De 2015 à 2018			0,00 €
12	De 2015 à 2018			0,00 €		
13	De 2015 à 2018			0,00 €		
14	De 2015 à 2018			0,00 €		
15	De 2015 à 2018			0,00 €		
16	De 2015 à 2018			0,00 €		
3	17	2015			0,00 €	
		2016	Rémunération d'un stagiaire	1 055,60 €		
		2017			0,00 €	
		2018			0,00 €	
	19	19	De 2015 à 2018			0,00 €
			2015	Marché public avec SOLHA Indre-et-Loire pour l'animation et la mise en œuvre du PIG "1.2.3 CHEZ VOUS"		43 236,90 €
			2015	Aides aux particuliers (ancien règlement d'aides aux conseils et aux travaux mis en place dans le cadre du PIG)		7 590,69 €
			2016	Marché public avec SOLHA Indre-et-Loire pour l'animation et la mise en œuvre du PIG "1.2.3 CHEZ VOUS"		38 226,00 €
			2016	Aides aux particuliers (ancien règlement d'aides aux conseils et aux travaux mis en place dans le cadre du PIG)		3 906,97 €
			2017	Aides aux particuliers (ancien règlement d'aides aux conseils et aux travaux mis en place dans le cadre du PIG)		2 199,60 €
			2017	Chantiers d'auto-réhabilitation accompagnée et ateliers de bricolage animés par les Compagnons bâtisseurs Centre - Val de Loire		55 000,00 €
			2018	Chantiers d'auto-réhabilitation accompagnée et ateliers de bricolage animés par les Compagnons bâtisseurs Centre - Val de Loire		102 500,00 €
	20	20	2015	Opération à énergie collective - ALEC 37	1 049,50 €	
			2016	Opération à énergie collective - ALEC 37	1 443,50 €	
2017			Opération à énergie collective + forum habitat & énergie	12 612,38 €		
2017			Aides aux particuliers (dispositif "Mon plan Rénov'Énergie")		4 342,27 €	
2018			Opération à énergie collective - ALEC 37	3 140,00 €		
2018			Aides aux particuliers (dispositif "Mon plan Rénov'Énergie")		11 261,33 €	
21	De 2015 à 2018			0,00 €		
22	De 2015 à 2018			0,00 €		
4	23	2015	Subvention à l'association Eco Habitat Groupé en Touraine (EHGT) - journée européenne de l'habitat participatif	340,00 €		
		2016 à 2018			0,00 €	
	24	24	2015	Conseil en Énergie Partagé - ALEC 37	2 698,93 €	
			2016	Conseil en Énergie Partagé - ALEC 37	8 096,80 €	
			2017	Conseil en Énergie Partagé - ALEC 37	8 096,80 €	
25	De 2015 à 2018			0,00 €		
Fonds de Solidarité Logement (FSL)	FSL	2015	Contribution au FSL	12 598,20 €		
		2016	Contribution au FSL	12 694,50 €		
		2017	Contribution au FSL	12 700,00 €		
		2018	Contribution au FSL	12 700,00 €		
Total des dépenses de fonctionnement sur 4 ans				561 642,83 €		
Total des dépenses d'investissement sur 4 ans					1 738 771,20 €	
Total des dépenses sur 4 ans					2 300 414,03 €	
Total des dépenses 2015				170 154,31 €	321 431,45 €	
Total des dépenses 2016				327 825,00 €	378 291,90 €	
Total des dépenses 2017				375 972,04 €	1 051 386,93 €	
Total des dépenses 2018				129 691,48 €	127 560,94 €	

BILAN FINANCIER PAR AXE

	2015	2016	2017	2018	Total
Axe 1	133 943,11 €	186 544,03 €	1 054 633,44 €	179 262,82 €	1 554 383,40 €
Axe 2	250 328,26 €	54 250,00 €	75 750,00 €	7 250,00 €	387 578,26 €
Axe 3	51 871,09 €	44 632,07 €	74 154,25 €	117 869,73 €	288 527,14 €
Axe 4	3 038,93 €	8 096,80 €	8 096,80 €	0,00 €	19 232,53 €
FSL	12 598,20 €	12 694,50 €	12 700,00 €	12 700,00 €	50 692,70 €
Total	451 779,59 €	406 217,40 €	1 225 234,49 €	317 082,55 €	2 300 414,03 €

REÇU EN PREFECTURE
le 21/11/2019

Application agréée E-logi.com